

PROJET

D'ACTIVITÉS 2015

DES LENDEMAINS

QUI CHANTENT

SOMMAIRE

PARTIE 1 : CONTEXTE

• Les musiques actuelles	p.6
Repères socio-historiques	p.6
Le label SMAC	p.6
• Le territoire	p.7
Histoire des musiques actuelles à Tulle	p.7
Développement de la SMAC de Tulle	p.7
Les autres acteurs culturels en région	p.8
• Les mutations du secteur : du local au global	p.9
Mutation technologique	p.9
Mutation économique	p.9
Contexte de crise	p.10
Situation locale	p.10
Paupérisation et précarisation de l'ensemble de la filière	p.10

PARTIE 2 : ENJEUX

• Territorialité	p.11
• Ouverture	p.11
• Épanouissement	p.12
• Solidarité	p.12

SOMMAIRE

PARTIE 3 : OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

• Diffusion, création et production	p.13
Diffusion des groupes locaux	p.13
Diffusion « club »	p.14
Programmation des concerts	p.14
Résidence artistique	p.14
Production	p.14
Arts graphiques	p.15
• Soutien aux projets artistiques	p.15
Répétitions	p.15
Enregistrements et captations	p.16
Accompagnement des projets artistiques	p.16
Repérages	p.16
Stages et masterclass	p.16
Centre ressources	p.16
Prévention	p.17
• Relations avec les territoires et les populations	p.17
Action de sensibilisation artistique	p.17
Pratiques artistiques	p.18
Diffusion hors les murs	p.19
Socio-histoire des musiques actuelles	p.20
• Partenariats	p.21
Rappel des partenariats locaux	p.21
La Plateforme Musiques Actuelles de la Corrèze	p.21
Réseau musiques actuelles grande région	p.21
Dynamiques des Arts Vivants en Massif Central	p.22
Live Cube	p.22

SOMMAIRE

PARTIE 4 : MOYENS MIS EN OEUVRE

- Moyens logistiques p.22

- Moyens humains p.22
 - Équipe salariée p.22
 - Vie associative p.23

- Convention pluriannuelle d'objectifs p.24

- Autres ressources p.24

- Modalités d'évaluation p.24

L'association Des Lendemain Qui Chantent défend un projet artistique et culturel basé sur la promotion des musiques actuelles au travers de toutes ses composantes (pratique amateur, artistes professionnels, pluralités d'esthétiques).

Elle s'inscrit dans une volonté d'ancrage sur un territoire rural, une volonté d'ouverture, d'épanouissement et de solidarité. Elle se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire en défendant un projet associatif fortement teinté par une démarche fondée sur des valeurs humanistes et démocratiques.

L'association gère une salle de spectacles de 450 places et un équipement dédié à la répétition. Son projet est labellisé SMAC. Il inscrit une égalité de traitement pour l'éducation artistique, l'accompagnement des groupes musicaux et la diffusion de concerts. Son activité est à la fois positionnée entre les murs de la SMAC et ouverte sur le territoire (partenariat, coopération à divers échelons, concerts hors les murs, etc.).

Le présent document décrit le projet artistique et culturel de l'association pour l'année civile 2015. Il est à rapprocher de celui rédigé pour la période 2013, 2014 et 2015, période de 3 ans, correspondant au conventionnement pluriannuel et multipartite avec les collectivités et l'État. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'activité développée depuis la création de l'association.

Dans un premier temps, nous décrirons les éléments de contexte sur lesquels s'appuie ce projet : repères historiques, géographiques, culturels et sociaux, mais aussi tendances, évolutions et perspectives.

Dans un deuxième temps, nous dégagerons une analyse de ce contexte et présenterons la politique qui fonde les grands enjeux du projet triennal.

Dans la troisième partie, nous détaillerons les objectifs opérationnels et les actions menées.

Enfin, dans la quatrième et dernière partie de ce document, nous présenterons les moyens mobilisés ou à mobiliser pour leur mise en œuvre.

PARTIE 1 : CONTEXTE

• Les musiques actuelles

Repères socio-historiques

Le terme « musiques actuelles » est apparu dès les années 70 et a été officialisé par le Ministère de la Culture dans la seconde partie des années 90. Il désigne l'ensemble des musiques contemporaines non savantes et non écrites : la chanson, le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles, les musiques du monde, et les musiques amplifiées.

Le terme « musiques amplifiées » pour sa part, désigne les musiques actuelles nécessitant une chaîne d'amplification électroacoustique pour leur diffusion : micro, amplificateur et haut-parleur. Se retrouvent sous cette appellation, notamment le rock, le folk, le reggae, la soul, le rap, les musiques électroniques. Leurs origines se forgent dans la rencontre fusionnelle entre le folklore anglo-saxon (musiques celtiques et country américaine) et la musique tribale africaine importée aux États-Unis par les noirs américains issus de l'esclavage.

Les musiques amplifiées peuvent être également désignées sous le terme de « variétés » ou « musiques populaires ». En effet, fidèles à leurs origines, ces musiques consacrent dans leur mode de transmission, le principe de l'oralité et de l'auto-apprentissage.

L'écoute de ces musiques est la première pratique culturelle des Français. Elles sont omniprésentes : internet, télévisions, radios, magasins, attentes téléphoniques, publicités, lieux de fêtes... Chacun écoute ces musiques volontairement ou involontairement tous les jours. Elles sont devenues des produits de consommation issus d'une industrie culturelle qui est installée dans l'économie de marché comme tout autre secteur d'activité lucratif.

Mais nous parlons également d'artistes et d'œuvres artistiques. En France, les musiques actuelles trouvent donc leur place dans les politiques publiques culturelles subventionnées au même titre, que les autres arts, notamment dans les dispositifs de soutien : enseignement, formation, pratique, transmission des savoirs, création, diffusion, protection des œuvres, innovation artistique.

La France est, par ailleurs, signataire de la convention de l'UNESCO sur « la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » qui garantit le respect, l'égalité de traitement et de considération des pratiques culturelles et artistiques.

Et, en effet, les musiques actuelles ont un fort pouvoir d'identification, de construction de sens et de personnalité individuelle ou collective, notamment auprès de la jeunesse. Il est donc important de ne pas laisser ces musiques aux seules logiques de marché afin de pouvoir conduire l'auditeur vers une citoyenneté choisie, éclairée et critique et non vers une consommation formatée, imposée et subie. C'est le sens de la convention de l'UNESCO et, en France, le sens de l'intervention publique dans le secteur des musiques actuelles.

Le label SMAC

Dans le domaine du spectacle vivant, le Ministère de la Culture développe un partenariat avec les collectivités territoriales autour de réseaux d'acteurs et d'équipements implantés en région, labellisés et structurants, participant à l'aménagement et l'irrigation culturelle des territoires. Ces labels délèguent à des équipements en région des missions d'intérêt général notamment dans la structuration à long terme de la qualité de l'offre et de l'activité professionnelle. Depuis 1998, un label et un réseau consacrés aux musiques actuelles sont développés autour de l'appellation « SMAC », Scène de Musiques Actuelles.

« Face aux profondes évolutions et mutations de la vie artistique, culturelle et économique, l'État réaffirme la nécessité de l'intervention de la puissance publique en faveur de la diversité artistique et culturelle dans le secteur des musiques actuelles, ainsi que du soutien à l'émergence et au renouvellement des formes dans le respect de l'équité territoriale.

Cela implique le développement de projets territoriaux artistiques et culturels, de création et de diffusion, d'accompagnement et de soutien de la pratique en amateur. Conformément à la charte des missions de service public, l'État et les collectivités territoriales confient les missions relevant de ces objectifs à des équipes professionnelles évoluant dans des lieux adaptés à ces enjeux.

Aujourd'hui, plusieurs types de lieux, par l'histoire des projets artistiques et culturels, la taille, l'implantation territoriale, la nature de l'équipement et la mise en œuvre des thématiques, partagent les mêmes missions et les mêmes objectifs généraux. »

Extrait du préambule du « Cahier des missions et des charges pour les scènes de musiques actuelles ».

• Le territoire

Histoire des musiques actuelles à Tulle

Depuis le début des années 80, Tulle n'a jamais cessé d'être un haut lieu des musiques actuelles et amplifiées en Limousin. Des associations comme « Rock à la Grange », « Swing Easy » ou plus récemment « Elizabeth My Dear », « Accords et Cris » ont contribué et contribuent au développement de ces musiques sur Tulle.

Grâce à l'activisme de ces associations et des personnes qui les portent, la Ville de Tulle a commencé, au début des années 2000, à prendre en compte ces pratiques.

Les acteurs associatifs se sont regroupés et ont fondé un collectif qui a pris la forme d'une nouvelle association fédérative, l'association Des Lendemain Qui Chantent. C'est ainsi que le collectif a obtenu de la municipalité la construction, à Tulle, d'un équipement entièrement destiné à ces musiques. La Ville en a ensuite confié la gestion à l'association.

Le soutien de ce projet par les collectivités territoriales et par l'État a marqué une étape fondamentale dans la reconnaissance locale du secteur des musiques actuelles et amplifiées. Ce champ du spectacle vivant a été alors intégré à part entière dans les politiques culturelles locales. La salle Des Lendemain Qui Chantent et son projet sont alors considérés comme un véritable service public aux populations.

En 2006, l'État a labellisé le projet tulliste sur la base du label SMAC. Des Lendemain Qui Chantent est ainsi devenu le premier, et pour l'instant le seul, équipement musiques actuelles labellisé en Limousin.

Développement de la SMAC de Tulle

En 2015, l'association Des Lendemain Qui Chantent est à la fin de sa troisième période de labellisation après 2006-2008 et 2010-2012. Cette période se déroule dans une certaine sérénité où l'ensemble des partenaires et l'association ont su trouver un bon équilibre. La direction du projet s'est affirmée, légitime et durable. Les partenaires ont une appréciation bienveillante de l'association. Le contexte est donc propice au renouvellement et au développement du label.

Le Ministère de la Culture a posé le principe d'un plan de développement des SMAC. Si ce plan a pour ambition la création de nouveaux équipements, il a néanmoins permis de reposer la pertinence du financement public de l'État sur les projets artistiques et culturels des lieux, notamment au regard de leur situation économique et géographique. Le portage par la petite Ville de Tulle de la SMAC est à ce titre, un élément de nature à faire jouer des rééquilibres de péréquation. La DRAC a pu ainsi augmenter nettement sa participation ses dernières années.

Les autres acteurs culturels en région

Le Limousin affiche un nombre d'acteurs culturels relativement important par rapport à sa densité de population et sa ruralité, témoignage d'un investissement important des collectivités, à l'image de la Ville de Tulle. Cette dernière se distingue par une politique culturelle forte, plutôt inhabituelle pour une ville de cette importance.

En effet, la Ville de Tulle possède 4 équipements structurants : un pôle muséal dont le musée national de l'accordéon, le Théâtre de Tulle, le Conservatoire à Rayonnement Départemental et la SMAC. En outre, la Ville héberge 3 festivals musicaux d'importance : Les Nuits de Nacre (festival d'accordéon), Ô Les Chœurs (festival de musiques amplifiées), Du Bleu en Hiver (festival de jazz).

La Ville accueille également d'autres équipements culturels comme le cinéma Le Palace, la Médiathèque de la communauté d'agglomération ainsi que de nombreuses associations œuvrant dans le domaine culturel : l'ADDIAM de la Corrèze, la Fédération des Associations Laïques de Corrèze (FAL 19 – Ligue de l'enseignement), Peuple et Culture, La Cour des Arts, Le Maxiphone Collectif, l'association Elizabeth My Dear, la radio associative Bram FM.

La Ville de Brive-la-Gaillarde a, quant à elle, développé récemment une politique culturelle volontariste centrée autour du Théâtre des Treize Arches. La Ville possède également un Conservatoire à Rayonnement Départemental et Les Studios, équipement dédié à la pratique artistique, notamment à la répétition musiques actuelles.

Le territoire corrézien dans son ensemble est parsemé d'initiatives notamment associatives et musicales : Tuberculture à Chanteix, le festival de Sédières, le réseau d'associations Au Bout de la Scène coordonné par la FAL 19. De plus, une structuration départementale et de mutualisation a vu le jour en 2011. Sous le nom de « La Plateforme », la FAL, Elizabeth My Dear ont mutualisé leurs compétences et leur budget pour renforcer leur développement. La Plateforme s'est ensuite élargie avec l'arrivée en son sein de l'ADDIAM et de l'association Des Lendemains Qui Chantent. Ainsi les associations de cette Plateforme posent un diagnostic commun et partagé sur le contexte du territoire et des populations de la Corrèze. Elles conviennent de s'associer au développement de leurs projets en ouvrant de nouvelles pistes de coopérations opérationnelles.

À l'échelle de la région, la Creuse, moins peuplée et encore plus rurale que la Corrèze, possède des équipements et acteurs notamment musicaux (Scène Nationale d'Aubusson, Centre Culturel Yves Furet à La Souterraine, association Le Gang de Guéret, L'Atelier à Royère de Vassivière, L'Avant Scène à Aubusson, Musique(s) En Marche à Guéret). Cependant, la plupart des structures d'importance régionale se situent en Haute-Vienne et principalement sur la Ville de Limoges parmi lesquels nous pouvons notamment citer : La Fédération Hiéro Limoges, les Centres Culturels Municipaux de la Ville de Limoges dont le Centre Culturel John Lennon dédié aux musiques actuelles, La Fourmi et l'association L'Art... Scène, la radio associative Beaub FM...

Les 2 autres régions appelées à fusionner avec le Limousin à partir de 2016 sont beaucoup plus développées au niveau musiques actuelles. En témoignent la présence des réseaux régionaux structurés et structurants : le PRMA pour Poitou Charente et le RAMA pour l'Aquitaine. Dans cette nouvelle entité administrative, on dénombre plus de SMAC : 4 en Poitou, 8 en Aquitaine dont 2 labels territoriaux non rattachés à un seul lieu.

• Les mutations du secteur : du local au global

Nous sommes confrontés aujourd'hui à de profondes mutations des comportements individuels en matière de musique qui n'ont plus rien à voir avec l'époque des précurseurs de la salle tulliste. Ce diagnostic repose l'évolution du rapport à l'artistique dans un contexte d'une baisse régulière de la fréquentation sur les concerts découvertes.

Mutation technologique

L'arrivée du numérique a profondément modifié le mode d'appropriation de la musique, notamment chez les plus jeunes. L'avènement du peer-to-peer puis du streaming (audio et surtout vidéo) a considérablement élargi la base des sources musicales aujourd'hui disponibles à l'infini, noyant la production locale (notamment française) dans le tout venant globalisé et mondialisé.

Les outils de consommation immédiate que sont les terminaux connectés (téléphones, tablettes) rendent le rapport à la musique toujours plus instantané voire plus instinctif, plus partagé renforçant à la fois l'aspect communautaire de la musique mais aussi paradoxalement sa diversité et son éclectisme.

L'évolution d'internet avec l'accentuation de l'interactivité a fait évoluer les relations interpersonnelles vers une sorte de hiérarchie complètement horizontale permettant le « direct to fan ». Ainsi, il n'existe quasiment plus aucun intermédiaire entre le public et les artistes.

Mutation économique

Ces intermédiaires, passeurs de culture entre un public et un artiste, concernent de nombreux métiers, un pan important de l'économie du monde de la musique.

La chute des ventes de disques a bouleversé l'économie des maisons de disques et des labels notamment sur la prise de risque artistique et le développement de nouveaux artistes : moins de promotion, moins de relais média, moins de soutien à la tournée...

L'organisateur de concerts est aujourd'hui contraint d'assumer encore davantage de stratégies marketing pour les artistes programmés. C'est bien ainsi que fonctionnent aujourd'hui les grands festivals qui développent leur propre image commerciale, marqueur de référence pour le public. Pour le reste, globalement, la fréquentation est en baisse depuis plusieurs années dans l'ensemble des salles dédiées aux concerts, surtout lors des spectacles donnés par des artistes émergents.

La diminution globale de l'activité de ces intermédiaires entraîne à terme la paupérisation des moyens de production, notamment collectifs, comme les sources de redistribution via les sociétés civiles. Cela porte atteinte aux moyens de financement de structures du type de l'association Des Lendemain Qui Chantent.

Contexte de crise

Cette mutation économique intervient dans un contexte de contraction des recettes publiques lié à la fin d'un modèle de développement basé sur la croissance en Europe Occidentale. La situation économique globale dans laquelle nous évoluons aujourd'hui n'est pas particulièrement favorable à la consolidation d'un secteur déjà en difficultés chroniques.

Le resserrement du pouvoir d'achat entraîne également un transfert de dépenses des spectateurs vers des valeurs refuges (tête d'affiches ou festivals) plutôt que vers une ouverture sur la découverte et l'innovation artistique. Ce phénomène est particulièrement renforcé sur les territoires ruraux où la typologie socio-économique présente des difficultés (faiblesse des revenus, nature précaire des emplois, implantation difficile des entreprises) et où l'éloignement géographique impose des dépenses de transport supplémentaires, dont le coût est sans cesse en augmentation.

Situation locale

La volonté maintenue de faire vivre un projet de SMAC sur le territoire tulliste a toujours été affichée par les élus. Mais, se reposant sur les acquis du projet, ceux-ci se sont peu à peu éloignés des enjeux de politique culturelle. C'est particulièrement problématique dans une période qui va précéder des élections locales.

La situation géographique de la salle reste un handicap récurrent. L'absence de « pas-de-porte » en centre-ville entraîne une difficulté de faire de la salle de concerts un lieu de passage, de ressource, et d'animation. L'attractivité de l'édifice peut être renforcée par la nouvelle proximité du « Labo » et par la revitalisation de l'animation sur le secteur de l'Auzelou. Mais aujourd'hui, le véritable secteur de revitalisation urbaine est à l'opposé, dans le quartier de la gare.

Paupérisation et précarisation de l'ensemble de la filière

En Limousin, comme sur le reste du territoire national, la filière des musiques actuelles repose sur une forte mobilisation associative et privée, relevant parfois de l'économie souterraine (underground, bénévolat) fidèle à l'histoire de l'avènement des musiques actuelles dans les politiques publiques.

Depuis plus de vingt ans, les acteurs des musiques actuelles réalisent un travail important de structuration et de professionnalisation assumant un rôle prépondérant dans la diversité artistique et culturelle, la pluralité économique et l'équité territoriale. Leur militantisme et la persévérance dont ils ont fait preuve, dans le sens de l'intérêt général, a permis de nombreuses avancées.

Malgré la reconnaissance continue des musiques actuelles par les collectivités territoriales et le Ministère de la Culture, l'énoncé de principes ne suffit pas à endiguer la « fragilité durable » des acteurs. La plupart d'entre-eux connaissent des difficultés financières structurelles déterminantes, en témoigne la triste fin du festival de Davignac sur le territoire corrézien.

Face à ces difficultés économiques, au ralentissement des financements publics et à la mutation profonde des comportements des spectateurs, les acteurs renforcent leur attachement au primat du collectif, en œuvrant plus que jamais au développement de solutions mutualisées. C'est désormais une obligation pour contribuer à pérenniser les activités sur les territoires au-delà des structures culturelles qui les portent.

PARTIE 2 : ENJEUX

• Territorialité

L'association Des Lendemain Qui Chantent s'insère donc dans ce contexte à la fois rural, éclaté mais riche d'une diversité d'initiatives, d'acteurs, de projets et de territoires de projets.

Le premier enjeu est donc de développer un projet associatif, artistique et culturel qui prenne en compte toutes ces dimensions et réussisse à s'inscrire dans le respect du territoire, dans la cohérence et la complémentarité, sans l'hégémonie que pourrait laisser présupposer un label national SMAC.

Il s'agit dès lors de connaître et favoriser le développement du dynamisme artistique et culturel du territoire sur l'ensemble de ses échelles : locale, urbaine ou rurale, départementale et régionale.

Nous tenons à réduire les réflexes concurrentiels et la compétition pour établir des partenariats de projet avec les autres acteurs du territoire situés sur le même secteur d'activité.

Nous soutenons les nouvelles initiatives du secteur qui émergent sur le territoire en évitant les positions hégémoniques et les processus de concentration, en se contraignant à une auto-limitation. Cela revient à s'accorder sur l'idée que l'aide au plus petit que soi ne génère pas une limitation du pouvoir d'action, mais bien un enrichissement collectif et la constitution progressive de forces de la société civile capables d'entreprendre des actions locales homogènes, cohérentes, citoyennes et solidaires.

Ces dynamiques participent à l'aménagement du territoire et à son décloisonnement culturel. Dès lors il convient dans notre projet d'activité de défendre :

- la prise en compte des territoires ruraux,
- le soutien aux initiatives et aux porteurs de projets,
- le développement de réseaux d'acteurs.

• Ouverture

Positionnée sur une critique de la pensée dominante d'une culture universelle, celle des « œuvres capitales de l'humanité », l'association ambitionne de lutter contre la pensée unique et de permettre à chacun d'être autonome dans ses choix.

Inscrits dans une vision démocratique et participative de la culture, nous défendons une organisation horizontale où le travail artistique trouve sa justification non pas dans le caractère universel des œuvres, mais dans la reconnaissance de l'égalité de toutes les cultures, fondement de la défense de la diversité culturelle que pose la convention de l'UNESCO sur ce thème.

Ce principe de reconnaissance égale des différentes cultures n'est valable que dans la mesure où nous sommes en capacité de créer des espaces garantissant leur confrontation, dans le respect mutuel de chacune d'entre elles. Ce sont ces espaces qui placent la démocratie au cœur des politiques artistiques et culturelles et donnent corps au « vivre ensemble ». C'est ainsi défendre l'éclectisme, la pluralité. C'est ce qui fonde, à notre sens, la notion de l'intérêt général.

L'enjeu est donc bien de donner accès à tous à l'ensemble du projet de l'association et plus largement à l'ensemble du champ des possibles des musiques actuelles et amplifiées, de faire et de proposer de découvrir, de développer la rencontre entre les publics. Aussi, nous privilégions les entrées suivantes :

- le croisement des esthétiques et des pratiques,
- les actions de sensibilisation et de pratiques artistiques en direction des plus jeunes,
- l'accompagnement des groupes locaux.

• Épanouissement

Selon nous, la culture est l'expression esthétique d'un art de vivre. Elle est le terrain d'investissements personnels et collectifs formateurs et essentiels dans la construction d'une personnalité propre à chacun. Nous considérons la culture comme lieu et moments de vie, porteuse de sens et d'identité, profondément socialisatrice. L'enjeu est d'aider à la construction et à la réalisation de soi.

L'association entend donner les conditions d'un épanouissement des citoyens. Elle est ouverte sur le monde, sur son environnement. Elle permet à chacun d'entrer dans son fonctionnement et d'y trouver une place.

Notre projet repose de manière essentielle sur le bénévolat et la prise en compte des pratiques amateurs. Il permet de fonctionner de manière démocratique, d'expérimenter une forme d'organisation politique participative issue de l'éducation populaire. Cette posture pose la transmission, l'échange et la formation au cœur du projet associatif : informer, sensibiliser, transmettre des savoirs, des savoir-faire, des outils.

• Solidarité

La dynamique de l'association repose sur la force des propositions individuelles et collectives. Par ailleurs, l'association s'oblige à remettre régulièrement en cause ses pratiques et à impulser des temps d'échanges collectifs sur celles-ci. Ces méthodes de conduite du projet sont un fondement qui favorise le faire ensemble.

L'association est un acteur local revendiquant une identité citoyenne, plaçant la volonté de solidarité au service de l'homme, privilégiant le service rendu au profit dégagé. Nous déclarons notre attachement à un modèle de développement, local et mondial, fondé sur la coopération et l'équité. Nous affirmons notre appartenance à la sphère de l'économie sociale et solidaire.

Nos initiatives jouent un rôle transversal. Elles se préoccupent de rencontres, d'échanges artistiques et culturels dans des cadres favorables au respect de la dignité de chacun, mais aussi de lutte contre les inégalités, contre les discriminations, contre les exclusions. Notre projet place un enjeu de tolérance et d'entre-aide dans ses priorités.

Enfin, nous plaçons le principe de solidarité dans toutes nos actions ainsi que la réflexion sur la mise en œuvre des principes du développement durable.

PARTIE 3 : OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'association décline les enjeux évoqués précédemment en objectifs opérationnels basés sur le cahier des charges posé par le Ministère de la Culture dans le cadre du label SMAC.

• Diffusion, création et production

L'association Des Lendemain Qui Chantent développe la diffusion en 2015 dans la continuité de ce qui s'est construit au fil de son histoire et qui a profondément forgé l'identité de la programmation de la salle de concerts. Elle a fixé son axe principal d'intervention autour de la promotion des artistes et des esthétiques dans toute leur diversité.

Rappel des missions des SMAC :

- développer une programmation musicale appuyée sur un projet artistique et culturel affirmant une ligne artistique originale et indépendante contribuant à la diversité de l'offre ;
- accueillir des artistes en tournée soit par le biais de producteurs diffuseurs de spectacle, soit par l'emploi direct ;
- accueillir des artistes en résidence de pré-production ou résidence de création ;
- diffuser les musiques actuelles sous toutes leurs formes, qu'il s'agisse d'artistes en tournée ou en résidence, en développement ; participer et contribuer à des projets impliquant d'autres champs musicaux et d'autres disciplines artistiques ;
- favoriser les pratiques et activités musicales émergentes et ouvertes.

Diffusion des groupes locaux

L'association est inscrite dans plusieurs dispositifs locaux d'aide au développement des groupes. D'abord, elle accueillera le festival du Conseil Régional des Jeunes « Vache'ment Jeune » qui permet d'offrir une première scène à des groupes dont les membres ont entre 15 et 22 ans.

L'association organisera également une double soirée dédiée aux groupes locaux issus à la fois du Labo et du Conservatoire. Cela constituera l'épreuve d'examen d'évaluation du département musiques actuelles du CRD. L'objectif de cette double soirée sera de mélanger les praticiens afin de décroiser les 2 entrées pédagogiques : l'autodidaxie des groupes du Labo et l'enseignement musical des musiciens du CRD.

L'association organisera, en partenariat avec l'ADDIAM de la Corrèze, une nouvelle édition du dispositif « Repérages » qui permet de sélectionner 3 groupes corréziens, de les produire sur la scène et de construire avec eux un accompagnement personnalisé à partir d'entretiens diagnostics.

Les Scènes Ouvertes seront poursuivies. Opérations conjointement organisées par le Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin, la Ligue de l'Enseignement – FAL 19, Les Sept Collines et Des Lendemain Qui Chantent. Trois Scènes Ouvertes seront organisées dans l'année dans un lieu différent à chaque séance. Elles permettront d'accueillir gratuitement le public autour d'un apéritif et de leur présenter les débuts d'artistes souvent amateurs. Il s'agit en règle générale de 4 présentations de 20 minutes, croisant tous les arts de la scène.

Enfin, sur la diffusion, l'association Des Lendemain Qui Chantent permettra, par ses choix de programmation en première partie, en co-plateau, ou sur les dispositifs précédemment cités, la diffusion de temps de concerts conséquents pour les groupes du Limousin.

Diffusion « club »

L'association continuera de décliner le projet associatif dans une forme réinventée de l'activité, notamment celle de diffusion. Il s'agira de maintenir, d'ajuster et de développer une politique de diffusion de groupes exclusivement « découvertes » dans le hall réaménagé avec le petit espace scénique (la scène « Vlad »). Le rythme initial sera conservé : une diffusion hebdomadaire, chaque jeudi, ouvert gratuitement au public.

Programmation des concerts

L'association Des Lendemain Qui Chantent assurera une programmation d'une trentaine de concerts par an entre les murs de la SMAC dans la salle de spectacle. Sur l'ensemble de ces concerts, les lignes artistiques seront basées sur :

- des artistes découvertes œuvrant dans le champ des musiques amplifiées, issues principalement des musiques électroniques ou du rock où les éléments liés à l'utilisation des guitares électriques, de la saturation du son, de la puissance sonore, de l'évocation de la transgression et de la subversion restent centraux ;
- des artistes possédant un répertoire destiné à un public plus intergénérationnel, qui réinterrogent les musiques traditionnelles, les musiques du monde ou la chanson ;
- des artistes du jazz et des musiques improvisées particulièrement au travers du festival « Bleu en Hiver, Jazz[s] en tête ».

Par ailleurs, le territoire rural d'implantation de la SMAC calibre la programmation. Celle-ci s'effectuera de manière éclectique, variée, alternant artistes découvertes et artistes remarquables par la profession.

La salle de concerts Des Lendemain Qui Chantent sera aussi mise à disposition de porteurs de projets de diffusion artistique. L'association participera ainsi à l'accompagnement de l'organisation de la soirée, du concert, du porteur du projet.

Résidence artistique

Nous maintiendrons l'accueil de résidences à la SMAC. Il s'agit ici de donner plus de moyens aux artistes professionnels et aux producteurs pour répéter ou construire leur spectacle dans l'objectif de participer à la consolidation des projets et au renouvellement des formes artistiques.

Ces résidences donneront l'occasion à certains groupes de proposer un mini-concert de fin de travail, coïncidant la plupart du temps aux concerts des jeudis (concert club) exceptionnellement en salle pour ces rendus de résidences.

Production

En 2015, nous continuerons à faire tourner les deux One Man Conf' « T'as vu c'que t'écoutes ?! » et « Populaire ». L'association s'implique dans la promotion, l'administration et le booking des spectacles. Néanmoins, cette dernière mission est succincte car les spectacles et l'artiste qui bénéficient d'une assez forte notoriété dans ce créneau particulier entre one man show, concert et conférence, se vendent relativement bien, beaucoup de sollicitations arrivant naturellement sans démarchage.

Arts graphiques

Chaque saison, l'association confie la création visuelle du programme de chaque semestre à un artiste graphique. Celui-ci bénéficie également d'une carte blanche pour intervenir dans les espaces de la salle de concerts et exposer ses œuvres. Cela concernera encore cette année les 2 programmes février – juillet 2015 et septembre – décembre 2015. Un budget est consacré à la création visuelle et à la décoration du lieu. Les artistes sont soit sollicités directement par choix, soit choisis après candidatures suite à un appel d'offre.

• Soutien aux projets artistiques

Rappel des missions des SMAC :

- développer un travail spécifique d'accompagnement / formation au profit des artistes débutants et/ou inscrits dans une phase d'insertion professionnelle (stages pour des étudiants, notamment ceux qui préparent un diplôme national supérieur professionnel, contrats de professionnalisation, formation en alternance...);
- mener des actions d'accompagnement des amateurs, incluant l'apprentissage de la scène ;
- veiller à travailler en réseau avec les autres équipements du territoire et les organismes de formation associatifs et institutionnels (conservatoires, pôles d'enseignement supérieur, écoles associatives...) et l'ensemble du secteur professionnel ;
- participer à la mise en œuvre des plans régionaux de formation professionnelle (PRDF) en fonction du projet de l'établissement, et contribuer aux schémas départementaux pour les enseignements artistiques.

Répétitions

L'association met à disposition des groupes locaux deux studios de répétition équipés, avec un régisseur qui accompagne les musiciens dans leur pratique (mise en place technique, gestion sonore, enregistrement, mixage des maquettes). Le régisseur mobilisera les ressources nécessaires lorsqu'il estimera le groupe prêt à passer des étapes :

- enregistrement de répétitions et/ou maquettage ;
- diffusion dans le cadre d'opérations spécifiques : scène ouverte, scène Labo, fête de la musique, première partie ;
- accompagnement à la répétition avec l'intervention des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle ;
- résidence de création ou répétition en condition scène.

Cette année sera l'occasion de revoir l'organisation, les contraintes (heures d'ouverture, disponibilités, autogestion) et les missions du régisseur des studios dont la principale reste l'accompagnement à la répétitions, c'est-à-dire agir pour rendre autonome les groupes accueillis.

Dans la convention entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle et l'association Des Lendemain Qui Chantent, Sébastien Chadelaud, sur sa décharge horaire, continuera ses séances au Labo de pratique autour de la voix, ouvertes à tous les chanteurs.

Par ailleurs, le régisseur des studios de répétitions organisera bimensuellement une soirée bœuf le mardi soir destinée à faire se croiser des musiciens différents, à les faire jouer ensemble et à développer la pratique collective. Ces soirées bœufs se dérouleront au Labo, mais également ponctuellement sur scène, à Des Lendemain Qui Chantent.

Enregistrements et captations

Au Labo, la place de l'enregistrement des prises témoin multipistes, de la répétition au maquettage doit être encore être approfondie et affirmée.

Le développement de la captation vidéo doit également produire des effets bénéfiques au service des groupes locaux qui répètent au Labo ou se produisent sur les scènes de la salle. Cette valorisation en image sert la promotion du groupe, sa diffusion, sa structuration, son développement mais aussi fige des étapes de travail.

Accompagnement des projets artistiques

Au delà de ces appuis ponctuels aux groupes et de l'offre des locaux répétitions, l'association appuiera des projets artistiques locaux plus aboutis qui entreprennent de véritables stratégies de développement.

Pour cela, elle misera sur l'intervention de personnes extérieures notamment Franck Zimmermann en qualité d'accompagnateur ressource qui mènera les diagnostics et guidera les artistes sur les étapes à franchir. Sur l'outil scène, l'association proposera autant que faire se peut, l'intervention d'œil extérieur pour guider les artistes dans leur relation au public.

Repérages

L'association maintiendra également son partenariat avec l'ADDIAM et Les Studios de Brive pour l'accompagnement de projets artistiques moins avancés autour d'une troisième édition du dispositif Repérages. Ce dispositif permet au travers d'une sélection de 3 groupes issus d'un appel à candidature départemental, d'offrir les conditions d'une scène professionnelle, de rencontrer et d'effectuer un diagnostic de chaque projet artistique et d'établir un plan d'accompagnement personnalisé.

Stages et masterclass

Dans le cadre de son travail avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle, l'association continuera à proposer des interventions ponctuelles autour d'artistes programmés à la salle pour qualifier les pratiques des élèves et des musiciens du Labo. Ce sera le cas sur le festival du Bleu en Hiver mais aussi avec les artistes de l'opération « Musiques Actuelles au Collège » dont les propositions annexes d'ateliers (beatbox et MAO) intéressent fortement le département Musiques Actuelles du CRD.

Centre ressources

Nous accueillerons également les groupes musicaux ou tout porteur de projet pour leur fournir des renseignements techniques ou pour les orienter en fonction de leur besoins, soit sur la Fédération Hiéro Limoges, soit sur le Centre de Ressources Départemental de la Vie Associative animé par La Ligue de l'Enseignement – FAL 19.

Avec cette dernière, nous continuerons également à proposer les « Boîtes à Outils », temps de formation gratuits, ouverts à tous, avec l'intervention de personnes qualifiées et compétentes sur des sujets préalablement identifiés. Ces temps s'organisent dans le cadre des formations des bénévoles de la FAL.

Enfin, nous maintiendrons également notre espace documentaire ouvert lors des permanences régulières au Labo.

Prévention

Pour les musiciens du Labo, il sera possible de se doter d'une paire de bouchons moulés à leurs oreilles ou une paire de bouchons standard adaptée aux musiciens à un prix négocié, afin de réduire les risques liés à l'exposition prolongée aux forts volumes sonores. Des plaquettes d'information sur les risques auditifs et des bouchons jetables seront également à disposition des spectateurs lors des concerts.

La salle de spectacle est également équipée d'un limiteur. Les locaux de répétition seront équipés d'un sonomètre afin de permettre aux musiciens de contrôler leur exposition aux hauts volumes sonores.

Le spectacle de prévention des risques auditifs « Peace and Love » pourra être également organisé pour des séances scolaires, en partenariat avec la Fédération Hiéro Limoges.

Dans le bar de la salle de spectacles, de la documentation sur les risques liés aux dangers de la consommation d'alcool, ainsi qu'une borne éthylo-test sont mis à disposition gratuitement pour le public. Il est à noter que les boissons sans alcool sont moins chères que les boissons alcoolisées.

• Relations avec les territoires et les populations

En 2015, l'association Des Lendemain Qui Chantent continuera à développer des projets spécifiques en direction de personnes ou groupes de personnes identifiés afin de contribuer à un développement culturel et artistique ciblé sur des catégories de citoyens.

Rappel des missions des SMAC :

- offrir un lieu de vie ouvert à la diversité de population locales et aux autres disciplines associées (arts plastiques, multimédia, danse...);
- mettre en œuvre un projet d'action culturelle auprès des populations du territoire, en particulier lors des résidences d'artistes ;
- concevoir et réaliser un projet d'éducation artistique en relation avec les structures du territoire intervenant ou non dans le même secteur : associations, établissements d'enseignement général, équipements spécialisés, ..., notamment à destination des publics empêchés ;
- établir une politique tarifaire adaptée et modulaire facilitant l'accessibilité de tous les publics ;
- développer le cadre d'un travail intergénérationnel permettant de prendre en compte la diversité des populations.

Action de sensibilisation artistique

Petite enfance

Des Lendemain Qui Chantent organisera régulièrement des concerts en direction du public enfant. Nous proposerons à un artiste, accueilli dans le cadre d'une résidence ou d'un concert, de se déplacer à la crèche et d'offrir un concert en acoustique d'une demi-heure environ aux enfants de 0 à 3 ans.

Public familial

L'association proposera également des concerts tout public à vocation familiale. Cela pourra être sous la forme de goûter-concerts où il sera proposé à un artiste d'adapter son spectacle en termes de durée et surtout de niveau sonore au jeune public présent. Cela pourra également être sous la forme d'un spectacle exclusivement créé pour le jeune public.

Écoles maternelles et primaires

L'association Des Lendemain Qui Chantent poursuivra son partenariat avec la municipalité de Tulle pour la diffusion à accès gratuit d'un concert sur le temps scolaire pour l'ensemble des écoles maternelles et primaires de la Ville. Dans le cadre du festival « Du Bleu en Hiver », des interventions dans les écoles pourront également être conduites.

Interventions en collèges et lycées

À l'identique, toujours dans le cadre du festival « Du Bleu en Hiver », des interventions dans les collèges ou lycées pourront être conduites. Par ailleurs, des interventions en classe pourront être réalisées sur l'ensemble du département. Les contenus abordés sont les suivants : histoire des musiques actuelles, découverte du monde associatif, présentation de la SMAC, prévention des risques auditifs. Certaines classes seront également accueillies pour la visite des locaux, la découverte d'un groupe en résidence ou un travail spécifique (par exemple : étude acoustique). Des partenariats spécifiques pourront également naître.

Autres publics spécifiques

Nous continuerons à travailler sur des interventions artistiques en détention, à la maison d'arrêt de Tulle et/ou au centre de détention d'Uzerche. Il s'agira de concerts en détention ou d'ateliers de découverte ou de pratique auprès des personnes détenues. Le programme sera élaboré conjointement avec le responsable des actions culturelles du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

L'association participera également à la journée étudiante organisée par la Ville de Tulle en animant des ateliers de découverte et de présentation ludiques de la salle de concert, de ses activités et de sa programmation.

Pratiques artistiques

Les Oreilles En Pointe

Le but de ce projet qui réunit 3 partenaires (l'OCCE, le CRD et Des Lendemain Qui Chantent) est de permettre un accès à la pratique instrumentale pour les enfants de classes primaires sous la forme d'un orchestre de ukulélés, et de faire une restitution publique.

Le ukulélé est une guitare de petite taille parfaitement adaptée à la morphologie des enfants. C'est un instrument facile à prendre en main, et sur lequel on peut rapidement jouer quelques accords, une mélodie simple. Sébastien Chadelaud, titulaire du DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) et professeur de guitare et de musiques actuelles au CRD de Tulle se chargera d'animer les ateliers de ukulélé.

Nous associerons le groupe Voodoo Skank au projet afin de créer des temps de rencontre artistes-élèves, de leur faire découvrir l'univers musical du groupe et de les faire intervenir musicalement sur scène avec lui. Nous envisagerons un concert avec les artistes pour un temps festif et familial.

Le projet s'étalera du mois de janvier au mois de juin sur une vingtaine de séances de travail avec le musicien intervenant. Il concernera les élèves de CLIS à l'école Joliot Curie à Tulle, et les élèves de la classe de cycle 3 de l'école de Lagarde Enval. Une classe supplémentaire de l'école Cité des Roses à Brive se joindra au projet et complétera la proposition artistique par un chœur d'enfants.

Musiques Actuelles au Collège

Nous reconduisons cette action sur la saison 2014/2015 pour la troisième année. Imaginée et menée dans le cadre de la Plateforme Musiques Actuelles de la Corrèze avec l'ADDIAM Corrèze et La Ligue de l'Enseignement – FAL 19, cette action qui inclut désormais l'Office Central de Coopération à l'École, vise à favoriser l'expression individuelle et collective des collégiens participants en leur permettant d'écrire leurs propres chansons, de les interpréter et de les enregistrer. Le projet concerne cette année les collèges de Égletons et Allasac.

Cette année, ce sont les artistes NicÖ et Vicking du groupe X Makeena qui mèneront les élèves sur le chemin de la création durant le premier semestre de l'année 2015. L'écriture, la composition musicale et l'enregistrement seront abordés. Des temps d'intervention complémentaires permettront aux élèves de prendre possession d'un blog dédié au projet, de mener des reportages radios sur l'aventure et de construire une identité de groupe de musique avec toutes ses composantes (vidéos, photos, iconographies).

Atelier de création de chansons avec l'hôpital de jour

Pour la troisième année, l'action en direction de l'hôpital de jour s'organise. En 2015, elle s'inscrit sur la totalité de l'année civile avec 2 temps d'étape de restitution d'ateliers : en juin à la salle de concerts et en décembre dans les locaux de l'accueil de jour. Les ateliers sont désormais assurés par Sébastien Chadelaud.

Chorale Rock

En 2015, les répétitions de la chorale rock continueront. Elles se dérouleront toujours les lundis de 18h30 à 20h30. Toujours sous la houlette du chef de chœur Alan Lemesle, l'effectif pourra évoluer vers sa taille critique idéale de 20 participants.

Le travail d'interprétation continue pour permettre de nouvelles présentations publiques notamment lors de la soirée dédiée aux chorales organisée par la Ville de Tulle en juillet.

Diffusion hors les murs

Au-delà des murs de la salle de concerts, l'association déplace son activité à l'extérieur du bâtiment et monte des partenariats avec d'autres structures afin de mieux se coordonner avec l'ensemble des initiatives du territoire dans un souci d'intérêt général.

Les Sept Collines

Nous maintenons une relation à l'autre équipement du spectacle vivant sur la Ville de Tulle, Les Sept Collines, scène conventionnée. Nous sommes engagés sur un partenariat depuis plusieurs années autour du festival de jazz porté en commun avec la FAL 19 et le Maxiphone Collectif. Ce festival, « Du Bleu En Hiver, Jazz[s] En tête » se reconduira en 2015 pour sa dixième édition.

Le partenariat avec Les Sept Collines se traduira également par la coproduction de spectacles programmés ensemble dans l'un ou l'autre des 2 équipements. Ces coproductions pourront donner lieu à des activités artistiques annexes : actions de sensibilisation, pratiques artistiques.

C'est M.A. tournée

En complément de l'offre déjà existante, souvent calibrée dans des formats classiques (concerts payants en salle, festival avec forte densité artistique), nous souhaitons renouveler l'action « C'est M.A. Tournée » en 2015 consistant à développer une offre de concerts itinérants en milieu rural dans un rapport de proximité avec les populations locales.

En partenariat avec l'ADDIAM et la FAL, nous organiserons 2 tournées sur les communes de la Corrèze avec des artistes de musiques actuelles dont le répertoire reste accessible à toutes les générations et dont la fiche technique est considérablement allégée pour pouvoir se produire partout. Ces tournées sont construites sur le principe de la gratuité et vise un public local, les habitants des communes traversées dont les personnes qui n'ont jamais fréquenté de concerts de musiques actuelles.

Socio-histoire des musiques actuelles

En 2015, l'association organisera en partenariat avec les Archives Départementales de la Corrèze et l'ADDIAM une exposition consacrée à l'histoire des musiques amplifiées en Corrèze sur les décennies 1970 et 1980. Elle sera présentée au mois de juin, juillet et août aux Archives Départementales. Déclinée ensuite en version itinérante, l'exposition sera présentée dans différentes communes du département. Elle s'accompagnera d'un catalogue d'exposition ainsi qu'une plateforme web qui permettra de présenter d'une autre manière les résultats de nos recherches.

L'exposition permettra d'explorer ce foisonnement artistique et culturel à l'œuvre pendant les décennies 1970 et 1980 sur le territoire local. Elle proposera sur une entrée thématique d'éclairer les principaux enjeux de l'aventure rock de ces musiciens et groupes de l'époque, de l'apprentissage de l'instrument à la structuration du groupe (professionnel ou non). Elle nous plonge aussi dans le contexte social, politique culturel local en résonance avec le contexte général français et étranger en examinant la grande histoire à travers la petite.

Il sera rassemblé pour l'occasion de nombreuses pièces d'archives originales, affiches, photographies, vidéos, documents sonores de témoignages oraux et morceaux historiques de groupes corréziens, ainsi que de nombreux objets, instruments de musique, matériel de sonorisation historique, que le public pourra découvrir ou redécouvrir.

• Partenariats

Rappel des missions des SMAC :

- mettre en œuvre, avec les collectivités publiques, un contrat d'objectifs et de moyens inscrivant le projet dans son territoire et sa durée ;
- établir des relations partenariales avec d'autres équipements territoriaux (formation, diffusion, création et accompagnement des projets artistiques) ;
- prévoir un volet concernant la relation du lieu aux structures socioculturelles du territoire concerné, actives dans le secteur des musiques actuelles ;
- envisager des partenariats avec les autres structures culturelles du territoire pour faciliter la circulation des publics ;
- mettre en œuvre des relations avec les autres acteurs de la filière qui participent de la diversité et, notamment, les producteurs-tourneurs de spectacles, les médias, en particulier les médias associatifs et publics et les réseaux de distributions de musique enregistrée indépendants ;
- être acteur de l'ensemble des dispositifs territoriaux de concertation pour le spectacle vivant ;
- inscrire la structure dans les réseaux professionnels, locaux, nationaux et européens des musiques actuelles.

Rappel des partenariats locaux

L'association est régulièrement partenaire d'autres opérateurs sur des opérations spécifiques précédemment évoquées que nous réprecisons de manière exhaustive ici :

Actions 2015	Les Sept Collines	FAL	ADDIAM	OCCE	Autres
Spectacles en coproduction					
Du Bleu En Hiver					+ Maxiphone Collectif
Les Scènes Ouvertes					+ CRMTL
C'est MA Tournée					
Repérages					
Oreilles En Pointe					+ CRD
Musiques Actuelles au Collège					

La Plateforme Musiques Actuelles de la Corrèze

Ce collectif informel regroupant la FAL, Elizabeth My Dear, Des Lendemain Qui Chantent et l'ADDIAM s'est structuré autour d'actions de coproduction, pour la plupart reconduites annuellement.

Le réseau souhaite désormais être plus ouvert à l'ensemble des structures corréziennes. En 2015, sont projetées des rencontres décentralisées entre les acteurs sur les différentes parties du territoire corrézien : Brive, Ussel et Tulle. Cela permettra de constituer un réseau plus dense et de mesurer les besoins d'accompagnement et de ressources des associations locales. À l'issue, la formalisation d'un projet concerté sur l'information-ressource dans les musiques actuelles pourra voir le jour, concrétisé par l'édition d'une plaquette de présentation de l'ensemble des possibilités.

Réseau musiques actuelles grande région

Les acteurs des Musiques Actuelles des Régions Poitou-Charentes, Limousin et Aquitaine se réuniront régulièrement en 2015 afin de partager leurs modes de travail sur leurs territoires respectifs. Le tour de table permettra une meilleure connaissance mutuelle, la mesure des dynamiques, des enjeux et des contraintes de chacun.

Il s'agira d'approcher notre envie de collaborer à l'échelle de la future grande région. Cette mutation du paysage administratif peut être une véritable opportunité pour renouveler nos pratiques et nos modes d'intervention auprès des populations, dans un souci toujours plus aigu du renforcement des professionnels et du développement du « vivre ensemble ».

Dynamiques des Arts Vivants en Massif Central

Les partenaires de l'opération Dynamiques des Arts Vivants en Massif Central sont les agences régionales Transfo Auvergne, Réseau en Scène Languedoc Roussillon et AVEC Limousin, ainsi que Des Lendemain Qui Chantent et désormais en 2015 l'agence de la Bourgogne Le Lab'. Ensemble, ils ambitionneront de répondre aux nouveaux appels à projet pour la programmation FEDER 2014-2020.

L'idée est de renforcer la coopération pour le développement de l'économie du spectacle vivant en Massif Central. De par l'implication plus profonde et l'expérience précédente de l'association sur ce dossier, les musiques actuelles seront mieux et plus prises en compte dans cette nouvelle programmation.

Live Cube

Ce projet de coopération entre 3 lieux autour de l'accompagnement des groupes musiques actuelles est désormais terminé mais connaîtra en 2015 la promotion de l'étude réalisée (analyse des projets des structures et des profils des personnels) et la formalisation d'un Live Cube #2 qui pourrait prendre corps sur le territoire du Massif Central comme action du futur projet « Dynamiques des Arts Vivants en Massif Central ».

PARTIE 4 : MOYENS MIS EN OEUVRE

• Moyens logistiques

L'association Des Lendemain Qui Chantent occupe et gère les 2 bâtiments municipaux que sont la salle de concerts et les studios de répétitions (disposant également d'un hébergement d'artiste). Le parc matériel est hétérogène : une partie appartient à la Ville de Tulle et une autre à l'association. Quelques travaux d'entretiens ou des remplacements sont à prévoir (moteur perches, ensemble d'accès en hauteur...).

L'aménagement de l'espace pour améliorer le confort du public et des artistes restent toujours d'actualité même si les possibilités restent faibles, compte tenu de la distribution à l'intérieur des bâtiments.

L'association poursuivra le travail sur son fonds archivistique. Il s'agira de continuer l'inventaire des archives administratives papier, leur classement suivant le tableau de gestion des documents puis leur dépôt aux archives municipales. À l'issue de ce travail, il conviendra d'effectuer la mise en œuvre de l'archivage des données numériques, travail complexe qui demandera de modifier les modes d'organisation interne de l'équipe.

• Moyens humains

Équipe salariée

En 2015, l'équipe salariée de l'association sera ainsi composée :

- un directeur, Damien Morisot, en CDI en poste depuis le 5 septembre 2011,
- une administratrice, Ana Leylavergne, en CDI en poste depuis le 1er septembre 2010,
- une assistante administrative, Anne Delvas, en CDD depuis le 10 février 2014,
- une programmatrice, Noémie Lemesle, en CDI en poste depuis le 1er mars 2009, en arrêt maternité,

- une coordinatrice des actions artistiques et culturelles, Marianne Tortosa, en CDD sur le remplacement de Noémie Lemesle, en poste depuis le 16 juin 2014,

- un régisseur principal, Matthias Colombel, en CDI en poste depuis le 6 octobre 2012,

- une chargée de la communication, Enora Mahé, en CDI en poste depuis le 20 août 2012,

- un régisseur des studios de répétition, Sylvain Martinie, en CDI en poste depuis le 6 septembre 2010,

- une attachée à la communication, Lucie Gantois, en CDI en poste depuis le 24 novembre 2014,

- une attachée à l'accueil des artistes, Clémentine Teilhet, en CDI à mi-temps, en poste depuis le 1er octobre 2012,

- un chargé de mission, Romain Mercier, en CDD depuis le 18 février 2013.

Pour ce dernier, un troisième contrat lui a été proposé pour une mission de 6 mois à compter du 1er janvier 2015 sur la réalisation de l'exposition « socio histoire des musiques actuelles en Corrèze ».

L'équipe salariée doit également évoluer sur l'année avec :

- le retour de congés maternité de Noémie Lemesle coïncidant avec le départ de sa remplaçante Marianne Tortosa,

- le départ en congés parental de Sylvain Martinie, avec l'embauche d'un remplaçant sur la période,

- le départ d'Ana Leylaverigne.

Ce dernier élément permettra au Conseil d'Administration de réfléchir à une nouvelle organisation interne au sein l'équipe salariée.

L'équipe salariée sera complétée sur les temps d'exploitation des concerts et des actions artistiques par des techniciens intermittents. Enfin, nous continuerons l'accueil et l'accompagnement de stagiaires du secteur culturel dans leur projet professionnel.

Des entretiens individuels des salariés auront lieu à la date d'anniversaire des embauches ou des précédents entretiens individuels, conduits par le directeur et le président. Ils viendront compléter les temps d'évaluation collective sous forme de séminaires semestriels.

Vie associative

Le pilotage stratégique de l'association est assuré par le Conseil d'Administration, composé de 14 élus dont 4 personnes morales (association). L'année 2015 devrait voir son effectif se renouveler et se compléter. Le Conseil d'Administration aura notamment pour mission de travailler à la révision du règlement intérieur de l'association.

Par ailleurs, l'association fonctionne également grâce à l'implication de bénévoles militants, environ 30 personnes. Des temps festifs permettront de réunir les équipes salariées et bénévoles afin de continuer à resserrer les liens et à maintenir la convivialité nécessaire à l'engagement des personnes.

• Convention pluriannuelle d'objectifs

En 2015, l'association sera dans sa dernière année d'exercice de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales dans le cadre du label SMAC. Cette convention établie pour 3 ans sur la période 2013-2015 prendra donc fin au 31 décembre 2015.

La convention prévoit pour l'année 2015 la reconduction des subventions de fonctionnement de la DRAC, de la Ville de Tulle et une progression annuelle du Conseil Général et Régional.

En outre, la convention prévoit le maintien des aides à l'emploi à savoir :

- une aide du Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP) sur le poste de direction,
- deux aides sur des emplois associatifs de la Région fléchées sur 2 postes.

L'année 2015 étant la dernière année de la convention triennale 2013-2015, il convient donc d'anticiper déjà une prochaine convention, qui devra se négocier dans un contexte très particulier : celui de la fusion des régions. L'association débutera son travail de rédaction d'un nouveau projet triennal dans l'échange avec le comité de suivi.

• Convention pluriannuelle d'objectifs

L'association dispose de recettes propres essentiellement centrées sur la billetterie et la buvette. L'association maintiendra en 2015 son seul et dernier partenariat privé avec la Caisse d'Épargne.

L'association bénéficie chaque année de financements issus du secteur professionnel de la musique : soutien de la SACEM dans le cadre de l'accompagnement des jeunes artistes, soutien du Centre National des Variétés (CNV) dans le cadre de l'aide à la diffusion et de l'aide à la résidence musiques actuelles.

Enfin, la Ville de Tulle prend à sa charge pour le compte de l'association l'entretien des bâtiments par la mise à disposition de personnel et de produits.

• Modalités d'évaluation

L'association place les publics au cœur de ses projets, de leur conception à leur évaluation. C'est pourquoi toutes les actions sont évaluées de manière participative en associant le public touché.

Nos actions participent à la construction et au développement de la personne. C'est donc bien cet élément qu'il convient de mesurer. Aucun critère ni chiffre, objectif ou rationnel, n'est en mesure d'apporter des éléments de réponse quant à l'évaluation de ce qui a été modifié imperceptiblement sur ce plan chez le spectateur, le stagiaire, le musicien.

Seules les personnes bénéficiaires sont en mesure d'exprimer, à l'issue de l'échange artistique ou parfois bien plus tard, dans quelles mesures l'action a façonné leur pratique, leur vision du monde, leur perception des autres, ou leur connaissance de soi.

Il s'agit également de déterminer collectivement entre l'association et les bénéficiaires, quels sont les objectifs et les ressources apportées par chacun lors d'une action. C'est cette construction commune qui engage les parties sur une éthique culturelle définissant le cadre d'un Vivre Ensemble donnant sa légitimité d'intérêt général à l'action.

Dès lors, nous nous attachons à provoquer des allers-retours qualitatifs des publics touchés, seuls éléments tangibles de l'efficacité d'une action. Cela passe par des enquêtes, des entretiens individuels et des réunions collectives.